

CACES® R485 : conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 1 ou 2 (initiation) + test

Conduire les engins de manutention gerbeurs à conducteur accompagnant

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Principales références réglementaires (en vigueur à la date d'adoption de la R485) :

- Art. R4323-55 du code du travail : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.
- Art. R4323-56 du code du travail, arrêté du 2 décembre 1998, circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999 et décret n°2015-172 du 13 février 2015.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Pour suivre cette formation vous devez :

- avoir 18 ans
- être apte médicalement à la conduite des engins de manutention à conducteur porté,
- vous munir de chaussures de sécurité.

OBJECTIFS

- Respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant de la R485

PROGRAMME DE FORMATION

- Connaître la réglementation R485
- Vérifier l'adéquation du chariot avec les opérations à réaliser
- Effectuer les vérifications de prise et de fin de poste
- Circuler à vide et en charge, marche AV et AR, en virage, arrêter le gerbeur.
- Effectuer des gerbages et des rangements en piles
- Effectuer des stockages et déstockages à toute hauteur jusqu'à au moins 2,10 mètres (catégorie 1), 3,30 mètres (catégorie 2)
- Charger et décharger un véhicule par l'arrière
- Tests CACES® de la catégorie 1 ou 2

LE + FORMATION

Les salariés sont formés conformément à la recommandation de la CNAM. Cette formation facilite la délivrance des autorisations de conduite interne.

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

DURÉE

3 jours

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

CACES® de la catégorie 1 ou 2 (le CACES® de la catégorie 2 permet d'autoriser la conduite des gerbeurs à conducteur accompagnant de la catégorie 1) Attestation de formation

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

450€

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée - Exercices pratiques

Moyens pédagogiques : Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage en ligne

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles informatiques équipées offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

RÉFÉRENCE AFPA

12742

CODE RS

6937

RÉSULTATS

Données 2023

Dans le secteur de cette formation

93 % de stagiaires satisfaits

72,3% d'accès à l'emploi dans les 6 mois

91,3% de réussite au titre professionnel

Sources et méthodes de calcul

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- vérification des prérequis réglementaires si la formation en

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

comporte,

- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations finale

- Evaluation théorique/pratique

Document délivré

- Habilitation ou attestation de recyclage ou diplôme ou certificat
- Attestation de formation

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES IMPORTANTES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RS de la formation (indiqué sur le programme téléchargeable de la page internet de la formation), pour accéder à des informations sur la certification, en particulier :

- nom du certificateur
- date d'enregistrement de la certification
- passerelles vers d'autres certifications

> Consultez le site de France Compétences

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
+ prix appel

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
+ prix appel